

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-784736

182513

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	5009	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input checked="" type="checkbox"/> Autre : RETRAITÉ	
Nom & Prénom : REGragui RACHID			
Date de naissance : 29-06-1961			
Adresse : 1117 28 APT 5 WAFA 3 OULFA case			
Tél. :	0600170216	Total des frais engagés : 1066,3 Dhs	

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin			
Dr AGOUMI Saloua Neurologue 249 Résidence El Mansour "4" Appt 4, 2 ^{ème} Etage, Bd Yacoub El Mansour Casablanca Tél: 0522 39 84 38			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 26/10/2023			
Nom et prénom du malade : MR REGragui RACHID Age: 60 ans			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Affection neurologique			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : RAS			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : *Ch*

20 DEC. 2023
ACCEUIL
tel: 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

VOLET ADHÉRENT



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/11/23	Consultation		3000 DT	INP : 091130406 Dr AGOUMI Saloua Dr AGOUMI Saloua 249. Résidence El Mansour Appt 4, 2ème étage El Yacoub 249. Résidence El Mansour Appt 4, 2ème étage, El Yacoub El Mansour Casablanca
03/11/23	Contrôle		G	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
DR RAHMAN	25/11/2023	532,95
	21/11/2023	233,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						



NEUROLOGUE

Casablanca le : 25/10/2023

في

دار البيضاء 1^{er}

Magasin N° 15 Hay Hassani

Tél: 89.57.72 - CASA

Salma

BENABDERRAHMANE

NEUROLOGUE

Salma

15 Hay Hassani

CASA

Tél: 89.57.72

Salma

NEUROLOGUE

Salma

15 Hay Hassani

CASA

Tél: 89.57.72

Salma

NEUROLOGUE

Salma

15 Hay Hassani

CASA

Tél: 89.57.72

Salma

NEUROLOGUE

Salma

15 Hay Hassani

CASA

Tél: 89.57.72

1) **Salicet 90 mg**

1 CP a midi x 10 Jrs

2) **Myofloflex 150 mg**

1 CP x 2 J x 01 mois

3) **Citaneril Fort**

1 CP x 3 J x 01 mois

4) **Lyrica 75 mg**

1 CP le Soir x 02 mois

5) **Newflex chauffant**

1 CP x 3 J x 07 J

6) **530 g**

7) **249, Bd Yacoub El Mansour, 2ème Etage, Appt N°4 - Casablanca**

شارع يعقوب المنصور الطابق 2 رقم 4 - الدار البيضاء

0522 39 84 38 agoumisaloua04@gmail.com

Dr. Saloua AGOUMI
Spécialiste des maladies du
Système Nerveux Central et
Péphérique



د. سلوى أڭومي
اخصائية في أمراض الدماغ
و الجهاز العصبي

Casablanca le : 03/11/2023 الدار البيضاء، في

Mⁿ REGAGUI RACHID.

M6,70x2
GABAM OX 300mg N18941

 1 CP le Soir x03Jrs.

2340 1CP x 2/5 x 01 mois

Dr. AGOUMI Saloua
Neurologue
249, Résidence El Mansour "4"
Appt 4, 2e Etage, Bd Yacoub
El Mansour - Casablanca
Tél: 0522 39 84 38



Lot: 21382C
Per: 10/2025
PPV: 116 DH 70

X9 Ged

PPV: 169DH00
PER: 05/26
LOT: M1717

GTIN: 06118001260850
LOT: 4054
MFG: 10 2022
EXP.: 10 2025
PPV: 94Dhs00



GTIN: 06118001260850
LOT: 4054
MFG: 10 2022
EXP.: 10 2025
PPV: 94Dhs00



7 640127 792001

ACL 4561876
120 ml e 22M

New Care AG, CH-4452 Itingen, Switzerland
EU Office: Sc
79618 Rhein

07/26
LOT 143
MFD 08/22

ISOPHARM
NEWFLEX
WARM-UP
94.80 dhs

X3 Ged

PPV
LOT
PER
28,80